

# RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

25 janvier 2021

## Présents :

Mme Anne-Marie THÉVENET – M. Yannick TROTIGNON –  
Mme Corine DAVAU – M. Vincent GOUMIN – Mme Annie  
LEVEAUX – M. Jean-Marc POMMÉ – M. Philippe PEZÉ – M.  
Yves GUYAU – Mme Kathia CHABAUD – M. Stéphane  
LECLERC – Mme Patricia CONARD – M. Alain ANGIER – M.  
Sébastien PICOTIN

**Absents :** Mme Marie-Laure BODIVIT – Mme Claire-Anne  
BETHULEAU

## Renouvellement du bail de la société TERIDEAL

### (Ex TARVEL)

La société TERIDEAL est locataire des locaux (ex franciade)  
situés route de Contres. Le bail se termine le 28 février  
2021.

Madame le Maire a rencontré un responsable de la  
société qui souhaite renouveler le bail au montant actuel  
du loyer (1.102,64 € TTC).

Le conseil municipal décide le renouvellement du bail aux  
conditions en vigueur et autorise Madame le Maire à  
signer le bail et toutes pièces annexes.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

## Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le projet de mises aux normes de la sécurité incendie de  
la Maison d'Odette est éligible à la DETR 2021.

Une estimation globale des travaux chiffre le projet à  
environ 32.000 € HT.

Madame le Maire propose de présenter ce projet à la  
DETR.

Le conseil municipal décide de présenter le projet de mise  
aux normes de la sécurité incendie à la Maison d'Odette  
dans le cadre de la DETR 2021 et autorise Madame le  
Maire à signer toutes pièces relatives à ce projet.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

## Tour du Loir et Cher

Le tour du Loir et Cher passera à Chémery le 15 avril  
prochain. Pour se faire le conseil municipal doit valider  
l'accord de passage ainsi que le financement (0,12 € par  
habitant).

Le conseil municipal accepte le passage du Tour de Loir et  
Cher ainsi que la participation financière.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

## Création d'un budget annexe pour le futur lotissement

Suite à l'acquisition des terrains situés au lieu-dit le  
Rossignol, il y a lieu de créer un budget annexe afin de  
financer l'acquisition des terrains et la viabilisation du futur  
« lotissement du Rossignol ».

Le conseil municipal décide la création du budget annexe  
« lotissement du Rossignol » et autorise Madame le Maire à  
signer toutes pièces relatives à ce dossier.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

## Création d'un poste d'adjoint technique territorial

Afin d'anticiper le départ à la retraite de Guy RANCIEN, il y a  
lieu de créer un poste d'adjoint technique territorial afin de  
recruter son remplacement pour être en binôme avec lui.

Le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint  
technique territorial et autorise Madame le Maire à faire  
les démarches nécessaires.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

## Vente de matériel de broyage

Vincent GOUMIN expose qu'un matériel – broyeur acheté  
en 2006 – n'est plus utilisé et propose de le mettre en  
vente.

Le prix est fixé à 3.300 € exonération de TVA.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

## Questions diverses

Yves GUYAU : Pourquoi ne pas mettre un « toutounet » à  
l'étang communal. – à voir au budget

Projet de création d'une terrasse face au p'tit Chémery –  
matériaux à définir

Jean-Marc POMMÉ : voir marquage de places parking de la  
salle des fêtes

Anne-Marie THÉVENET : demande de mettre une poubelle  
au cimetière – à voir et éventuellement un composteur  
pour inciter au tri.